

**DONNÉES ESSENTIELLES DES CONVENTIONS DE SUBVENTION DE PLUS DE 23.000 EUROS CONCLUES  
ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE ET LES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ DEPUIS LE 1ER AOÛT 2017**



Conformément au décret n°2017-779 du 5 mai 2017 & à l'arrêté du 17 novembre 2017,

DORDOGNE PÉRIGORD LE DÉPARTEMENT  
2 rue Paul Louis Courier - CS11200  
24019 PÉRIGUEUX Cedex  
Numéro SIRET : 22240001200019

tient à la disposition des administrés, sur son site institutionnel un tableau récapitulatif des données essentielles des conventions de subvention de plus de 23.000 € conclues avec tout organisme de droit privé depuis le 1er août 2017.

(1) Aide d'Etat notifiée à la Commission Européenne, conformément aux dispositions du règlement UE (Union Européenne) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 (oui ou non).

(2) Pourcentage du montant de la subvention attribuée au bénéficiaire (Exemples : 1 si la subvention n'a qu'un seul bénéficiaire soit 100 %, 0,35 si le bénéficiaire reçoit 35 % du montant de la subvention).

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES - Service du Contrôle de Gestion et du Contrôle Interne

ANNEE 2021									
DATE DE LA CONVENTION	INFORMATIONS RELATIVES AU BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION		INFORMATIONS RELATIVES A LA SUBVENTION						
	SIRET	RAISON SOCIALE	OBJET	MONTANT (en euros)	NATURE DE L'AIDE	CONDITIONS DE VERSEMENT	DATE(S) OU PÉRIODE(S) DE VERSEMENT	NOTIFICATION UE (1)	PART DE LA SUBVENTION REVENANT AU BÉNÉFICIAIRE (2)
2021-01-03	78164132900011	ASSOCIATION INTERPROFESSION DES VINS BERGERAC DURAS (IVBD)	Attribution d'une subvention du Département à l'IVBD pour la réalisation du plan viticole "Actions 2020-2021" : Communication promotion valorisation Périgord, transition environnementale et transmission installation.	50 000	Numéraire	Unique	Au terme de la réalisation de chacune des actions pour lesquelles l'IVBD établira et présentera un compte rendu financier et un rapport détaillé.	NON	1
2021-02-24	38000384800021	ASSOCIATION UNION DES MAIRES DE DORDOGNE (UDM 24) (Convention du 24/02/2021 et avenant du 3/08/2021)	Attribution d'une subvention de fonctionnement globale à l'UDM 24. Ses moyens d'action sont la tenue de réunions de travail, d'assemblées périodiques et de conférences, la publication d'un bulletin, l'envoi régulier d'informations intéressant l'administration communale, l'organisation de manifestations et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'Association.	136 245	Numéraire	Unique	90.250 € à compter de la notification de la présente convention, 45.995 € fin juillet 2021 et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'Exercice 2020, datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-03-11	41113162600011	ASSOCIATION CINE-PASSION EN PERIGORD (Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2023 du 2/03/2020)	Attribution d'une subvention à Ciné-Passion s'engageant à réaliser le programme d'actions et favoriser ainsi : la diffusion du cinéma dans sa diversité artistique, une politique d'éducation à l'image en Dordogne & une politique structurante en direction de la création cinématographique et audiovisuelle	320 000	Numéraire	Unique	Le règlement de la subvention s'effectue en deux termes, à savoir, 50 % à la signature de la présente convention et le solde au premier semestre 2021 échu, Ciné Passion s'engageant à fournir le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe de 2020 certifiés exacts par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par l'Association dans les six mois de la clôture des comptes.	NON	1

2021-03-25	31199580700014	ASSOCIATION AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention d'équilibre à l'Amicale des Conseillers Généraux de la Dordogne afin qu'elle puisse procéder au versement d'une retraite aux anciens conseillers généraux (et à leurs ayants droit dans le cas d'une reversion) en fonction au 1/07/1966 ou avant le 30/03/1992 et qui ont effectué deux mandats complets à cette date.	150 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention.	NON	1
2021-04-06	31448030200038	ASSOCIATION CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA DORDOGNE (CAUE 24)	Attribution d'une subvention dans le cadre des relations administratives et financières entre le Département et le CAUE, pour l'année 2021. Le montant de la subvention allouée permet au CAUE : d'assurer ses missions types, préconisées par la loi du 3 janvier 1977, de conseiller les particuliers et les collectivités en matière d'architecture, d'urbanisme, d'environnement et des énergies, de mettre en œuvre des missions spécifiques, s'inscrivant dans le cadre de ses compétences et dans le respect de ses missions dévolues par la loi. Certaines missions types ou spécifiques peuvent faire l'objet de cofinancements par d'autres organismes dont l'Union européenne.	649 800	Numéraire	Echelonné	50 % à la signature de la convention, 20 %, à partir du 1er juillet 2021, sur demande du CAUE, le paiement du solde de 30 % interviendra au plus tard au mois de décembre de l'année considérée, sur demande du CAUE et présentation des comptes rendus pour les actions spécifiques.	NON	1
2021-04-09	38315593400037	ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE LA DORDOGNE (ADEPAPE 24)	Attribution d'une subvention à l'ADEPAPE afin de lui permettre d'assurer sa mission de « soutien et aide financière aux pupilles et anciens pupilles » conforme à son objet social et à mettre en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.	40 800	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	48384685300016	ASSOCIATION ATELIER THEATRE 24	Attribution d'une subvention à l'Atelier Théâtre 24 au titre des activités menées en 2021.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	42008847800037	ASSOCIATION INSTITUT DES MUSIQUES ROCK (IMR)	Attribution d'une subvention dans le cadre du partenariat entre Département de la Dordogne et l'Institut des Musiques Rock au titre de ses activités en 2021.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	40232534400032	ASSOCIATION BANQUE ALIMENTAIRE DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention à la Banque Alimentaire de la Dordogne afin qu'elle poursuive ses missions définies dans ses statuts.	23 500	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	79490854100020	ASSOCIATION CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE DORDOGNE (CIDFF 24)	Attribution d'une subvention au CIDFF 24 afin qu'il mette gratuitement à la disposition du public, femmes et familles, toutes les informations utiles dans les secteurs juridique, professionnel, social, de la vie relationnelle, quotidienne et familiale.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-04-09	39339714600068	ASSOCIATION LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA DORDOGNE.	Attribution d'une subvention aux Restaurants du Cœur de Dordogne afin qu'ils puissent apporter, sur le territoire de la Dordogne, une assistance bénévole aux personnes en difficulté, notamment dans le domaine alimentaire, en effectuant toute action qui contribue à réinsérer les personnes dans la vie sociale et économique et, en général, par toute action contre la pauvreté, conformément à son objet social.	55 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	45271321700027	ASSOCIATION ALLIANCE JUDO DORDOGNE PERIGORD	Attribution d'une subvention de fonctionnement à Alliance Judo Dordogne Périgord afin de développer la pratique du judo sur le territoire.	27 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	34028579000028	ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DE MARSAC SUR L'ISLE	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Amicale Laïque de Marsac sur l'isle afin de développer la pratique du canoë-kayak sur le territoire.	23 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	75243239300011	ASSOCIATION BERGERAC PERIGORD FOOTBALL CLUB (BPFC)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au BPFC afin de développer la pratique du football sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	37920656800014	ASSOCIATION CLUB ATHLETIQUE SARLADAIS PERIGORD NOIR (CAS RUGBY)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CAS Rugby afin qu'il développe la pratique du rugby sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	48370862400034	ASSOCIATION TRELISSAC ANTONNE PERIGORD FOOTBALL CLUB	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Trémissac Antonne Périgord Football Club afin de développer la pratique du football sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	42935176000013	ASSOCIATION UNION SPORTIVE BERGERACOISE RUGBY VALLEE DE LA DORDOGNE (USB RUGBY)	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'USB Rugby afin de développer la pratique du rugby sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	40768448900013	ASSOCIATION SPORT ATHLETIQUE TRELISSACOIS (SAT)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au SAT afin de développer la pratique du rugby sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-04-09	78164105500012	ASSOCIATION SPORT NAUTIQUE DE BERGERAC	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Sport Nautique de Bergerac afin de développer la pratique de l'aviron sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-09	51367610600018	SOCIETE ANONYME DE SPORT PROFESSIONNEL BOULAZAC BASKET DORDOGNE (SASP BBD PRO)	Octroi d'une subvention visant au bon déroulement des missions d'intérêt général (article R113-2 du Code du Sport) à savoir : La formation, le perfectionnement & l'insertion scolaire ou professionnelle des jeunes sportifs, la participation de la SASP à des actions d'éducation, d'intégration ou de cohésion sociale ainsi que la mise en oeuvre d'actions visant à l'amélioration de la sécurité du public et à la prévention de la violence dans les enceintes sportives.	285 227	Numéraire	Unique	La subvention sera versée à compter de la signature de la présente convention.	NON	1
2021-04-09	77557047600116	ASSOCIATION LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DORDOGNE	Subvention du Département dans le cadre d'un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement de la Dordogne, celle-ci s'engageant à mettre en œuvre son projet en lien avec les objectifs départementaux : en matière de diffusion artistique en milieu scolaire ; en faveur des actions citoyennes pour et par la jeunesse et en accompagnement du secteur associatif départemental.	190 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-15	42108479900020	ASSOCIATION CENTRE SOCIAL SAINT EXUPERY	Attribution d'une subvention au Centre Social Saint Exupéry) afin de lui permettre d'assurer la réalisation de ses actions conformément aux prescriptions du cahier des charges se rapportant à leur thème principal, "bien vieillir prévention du vieillissement et mieux vivre ensemble" ainsi que les caractéristiques de ses projets à savoir : Lutte contre la fracture numérique, lutte contre l'isolement et lien social ainsi que santé globale validés par le Comité Technique de la Conférence de Financeurs auprès de laquelle il a sollicité un cofinancement.	29 914	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, le Centre Social Saint Exupéry s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses. L'ASEPT transmettra notamment au terme de l'exercice civil, dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de la réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants.	NON	1
2021-04-21	41757463900031	ASSOCIATION THEÂTRE GRANDEUR NATURE	Attribution d'une subvention au Théâtre Grandeur Nature au titre de ses activités en 2021. Les actions menées par le Théâtre Grandeur Nature, en 2021, s'articulent essentiellement autour des axes suivants : diffusion de ses créations, co-productions, résidences, programmations au Paradis (galerie verbale), conseil et accompagnement de projets et actions en milieu scolaire 2020 - 2021.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-21	42103838100024	ASSOCIATION ENTENTE SPORTIVE GARDONNE BASKET BALL	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Entente Sportive Gardonne Basket-Ball afin de développer la pratique du basket-ball sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-04-21	77557047600116	ASSOCIATION LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention départementale annuelle spécifique, pour les dépenses de gardiennage, à la Ligue de l'Enseignement à qui sont confiés, pour l'animation et la gestion, des Centres d'Accueil et de Vacances, propriétés du Département de la Dordogne, sis à MURAT-LE-QUAIRE (63) et UZ (65).	33 090	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-04-23	33001295600034	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA DORDOGNE (ADIL 24)	Attribution d'une subvention de fonctionnement globale à l'ADIL 24 qui a pour objet de définir et de mettre en œuvre l'ensemble des moyens et méthodes permettant l'information du public en matière de logement et d'habitat. Cette information doit donner à l'usager tous les éléments objectifs lui permettant l'exercice d'un choix véritable et indépendant.	180 050	Numéraire	Unique ou échelonné	Cette subvention peut être versée en une ou plusieurs fois. Dans le cas de versement d'acomptes, cela donnera lieu à : un premier acompte de 50 % versé à la signature de la convention, un second acompte de 40 % versé fin juin 2021 et le solde de 10 % sur présentation du Bilan, du Compte de Résultat et de l'annexe de l'Exercice 2020.	NON	1
2021-04-23	38039570700025	ASSOCIATION SOLIHA DORDOGNE PERIGORD	Attribution d'une subvention de fonctionnement globale à SOLIHA afin de mener à bien le suivi d'opérations spécifiques que les collectivités peuvent lui confier, en matière d'accompagnement des publics fragiles, d'adaptation du logement au handicap ou au vieillissement. Par ailleurs, le Département de la Dordogne a chargé SOLIHA de la mise en œuvre de missions sociales.	180 000	Numéraire	Unique ou échelonné	Cette aide peut être versée en une ou plusieurs fois. Dans le cas de versement d'acomptes, cela donnera lieu à : un premier acompte de 83.500 € versé à la signature de la convention, acompte de 66.800 € versé fin juin 2021 et le solde de 29.700 €, sur présentation du Bilan, du Compte de Résultat et de l'annexe de l'Exercice 2020.	NON	1
2021-04-26	78173297900146	ASSOCIATION ALTHEA	Attribution d'une subvention à Althéa afin de lui permettre d'assurer le fonctionnement de la Résidence Habitat Jeunes du Périgord Noir à Sarlat, dans le respect de ses statuts et des intérêts de ses usagers.	27 818	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, Althéa s'engage à fournir le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes faisant apparaître le détail de l'ensemble des montants perçus par l'Association Althéa dans les 6 mois de la clôture des comptes.	NON	1
2021-04-29	40159691100016	ASSOCIATION COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE (COS 24)	Attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement au COS, assise sur la masse salariale constatée au Compte administratif de l'Exercice budgétaire N-1, définie par l'ensemble des salaires, charges sociales et primes des agents titulaires et non-titulaires de la Collectivité. A cette subvention s'ajoutent des mises à disposition d'agents, de locaux et de matériels ainsi que la prise en charge de divers frais.	810 000	Numéraire	Echelonné	Versement de la subvention de fonctionnement selon les modalités suivantes : lors de la période du Budget Primitif de l'année N, 50 % du montant, fin avril 20 % et solde durant la période du Budget Supplémentaire.	NON	1
2021-04-30	2224000120019	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE (CDT 24)	Attribution d'une subvention au CDT 24 pour l'année 2021 afin de mener son programme d'actions sur le marché français et sur les marchés internationaux et au titre du remboursement des salaires du personnel départemental mis à disposition (avenant du 24/06/2021).	1 509 580	Numéraire	Echelonné	Versements selon les échéances et les répartitions suivantes : 1.367.350 € répartis comme suit . 50 % à la signature de la présente convention, 25 % après fourniture de certaines pièces, 25 % (solde) au cours du dernier trimestre 2021. 65.650 € (dans la limite d'une prise en charge de 80 % du HT de la dépense, tous financements publics confondus) sur présentation de factures. 76.700 € pour le remboursement des salaires du personnel départemental mis à disposition en 2021. Son versement interviendra en une seule fois.	NON	1

2021-05-03	40243378300014	ASSOCIATION BERGERAC PERIGORD POURPRE HANDBALL (BPPH)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au BPPH afin de développer la pratique du handball sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-03	78163210400019	ASSOCIATION STADE BELVESOIS LES SANGLIERS	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Stade Belvésois les Sangliers afin de développer la pratique du rugby sur le territoire.	31 850	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-03	44263632000016	ASSOCIATION SANS RESERVE	Attribution d'une subvention au Sans Réserve gérante de l'espace de musiques amplifiées dont les actions menées s'inscrivent en outre dans le cadre de la labellisation SMAC (Scène de Musiques Actuelles) accordée par l'Etat le 12/04/2019.	38 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan et du Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-05	50221331700022	ASSOCIATION SANTE EDUCATION & PREVENTION SUR LE TERRITOIRE (ASEPT) PERIGORD AGENAIS.	Attribution d'une subvention à l'ASEPT afin de lui permettre d'assurer la réalisation de son projet, validé par le Comité Technique de la Conférence de Financeurs auprès de laquelle il sollicite un cofinancement, à savoir : Actions collectives de prévention (Programme régional interinstitutionnel de Prévention — PRIP Aquitaine-), réalisation de 278 séances collectives de prévention	91 807	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, l'ASEPT s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses. L'ASEPT transmettra notamment au terme de l'exercice civil, dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de la réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants.	NON	1
2021-05-10	34249659300019	ASSOCIATION MEDIAGORA	Attribution d'une subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et Médiagora, afin de développer et favoriser l'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité.	91 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-10	48328319800024	ASSOCIATION MUSIQUES DE LA NOUVELLE-ORLEANS EN PERIGORD (MNOP)	Attribution d'une subvention à MNOP à titre de participation aux frais inhérents à l'organisation prévisionnelle du MNOP Tour - Edition 2021. L'objectif du Festival porté depuis 2001 par MNOP est de faire découvrir la richesse de ces influences musicales à un public le plus large possible.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-10	42031178900010	ASSOCIATION L'ODYSSEE	Attribution d'une subvention dans le cadre du partenariat entre le Département de la Dordogne et l'Odyssée au titre de l'organisation prévisionnelle de l'édition 2021 du Festival Mimos qui suit l'évolution du mime actuel dans toute sa diversité en présentant des formes novatrices dont le style se situe aux frontières du théâtre non verbal, de la danse contemporaine, de la lumière, des arts plastiques, du nouveau cirque.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-05-10	38516631900017	ASSOCIATION LA DOUBLE EN PERIGORD	Attribution d'une subvention à La Double en Périgord au titre de l'animation du site départemental de « La Ferme du Parcot ». Propriété du Département, la Ferme du Parcot comporte de nombreuses richesses architecturales et naturelles nécessitant une gestion appropriée. A cet effet, ce site est géré en partenariat avec La Double en Périgord qui dispose d'une expertise avérée et ancienne en la matière.	24 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-10	78173363900012	ASSOCIATION FESTIVAL DES JEUX DU THEÂTRE DE SARLAT	Attribution d'une subvention au Festival des Jeux du Théâtre de Sarlat au titre de l'organisation prévisionnelle de sa manifestation en 2021,	40 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-12	78170320200023	SYNDICAT JEUNES AGRICULTEURS DE LA DORDOGNE (CDJA)	Attribution d'une subvention pour l'animation syndicale, au titre des élections de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne de janvier 2019 et de la représentation des jeunes agriculteurs au sein de la répartition FDSEA / JA et pour le programme 2021 concernant les actions en faveur de l'installation, de promotion du métier et d'information.	30 600	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du rapport d'activité, du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-21	50221331700022	ASSOCIATION SANTE EDUCATION ET PREVENTION SUR LE TERRITOIRE (ASEPT)	Attribution d'une subvention à l'ASEPT afin de lui permettre d'assurer la réalisation de son action conformément aux prescriptions du cahier des charges se rapportant à son thème principal, ainsi que les caractéristiques de son projet « Actions collectives de prévention (Programme régional interinstitutionnel de Prévention-PRIP Aquitaine) » validé par le Comité Technique de la Conférence de Financeurs, auprès de laquelle elle a sollicité un cofinancement.	91 807	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, l'ASEPT s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile. L'ASEPT transmettra notamment au terme de l'exercice civil, sur la durée de la convention et dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants comparativement à leur budget prévisionnel.	NON	1
2021-05-25	41938195900016	ASSOCIATION ABC MUSIQUE	Attribution d'une subvention à ABC Musique au titre de l'organisation du Festival « L'Été Musical en BERGERAC » qui devrait se dérouler du 1er au 18 août 2021 sur les communes de Biron, Monpazier, Saint-Avit-Sénieur, Cadouin et Marsalès.	55 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-25	78168022800025	ASSOCIATION AMICALE LAÏQUE DU MONTIGNACOIS	Attribution d'une subvention à l'Amicale Laïque du Montignacois pour l'organisation du 26 juillet au 1er août 2021 du 40ème Festival de Danses et Musiques du Monde « Cultures aux Cœurs ».	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-25	35362583300036	ASSOCIATION CHANTIER THEATRE FLORENCE LAVAUD	Attribution d'une subvention au Chantier Théâtre au titre de ses activités 2021. Implanté à Saint Paul de Serre, il propose des œuvres artistiques essentiellement destinées au jeune public participant ainsi à l'élaboration d'un répertoire contemporain.	45 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-05-25	32344731800045	ASSOCIATION MELKIOR ILLUSTRE THEATRE	Attribution d'une subvention au Melkior Théâtre/La Gare mondiale au titre de ses activités en 2021.	45 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-25	42031178900010	ASSOCIATION L'ODYSSEE	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'Odyssée au titre de sa programmation artistique 2021. La saison culturelle mise en place par l'Odyssée, soutenue par le Département, s'articule autour des axes suivants : Soutien à la création et à la diffusion par l'accueil d'équipes artistiques et par un accompagnement via des co-productions et des résidences & Action culturelle par de la programmation vers les établissements scolaires en 2021 et par de l'Education Artistique et Culturelle (EAC).	40 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-25	39902894300047	ASSOCIATION CLUB ATHLETIQUE PERIGUEUX DORDOGNE (CAPD) RUGBY	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CAPD afin de développer la pratique du Rugby sur le territoire.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-25	78170352500043	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE LA DORDOGNE (FRANCAS 24)	Attribution d'une subvention aux FRANCAS 24 pour des actions spécifiques dédiées au jeune public du département par l'organisation de séjours de vacances mais également par l'insertion sociale et professionnel au travers de formation qualifiante et professionnalisante. Dix axes du projet des FRANCAS en Dordogne ont été retenus en 2021 par le Département et Les FRANCAS 24.	82 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-05-25	41184612400039	ASSOCIATION ELVEA PERIGORD	Attribution d'une subvention à ELVEA pour son fonctionnement, le développement de nouveaux services auprès de ses adhérents avec notamment son projet de démarche magasin pour notamment dégager une meilleure plus-value aux éleveurs en développant la communication auprès du consommateur.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département d'une part du Bilan Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues et d'autre part du compte rendu d'activités.	NON	1
2021-05-31	34843086900027	ASSOCIATION PAYS DU PERIGORD NOIR	Attribution d'une subvention au Pays du Périgord Noir, pour son fonctionnement, son animation et la mise en œuvre des stratégies locales (dont LEADER) ainsi que la fixation des conditions de mise en œuvre de l'ingénierie départementale notamment sur la programmation des fonds européens.	33 000	Numéraire	Echelonné	75 % à la signature de la présente convention, 25 % sur demande de l'Association dans le courant du dernier trimestre 2021, et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe 2020 datés et certifiés par les Co-Présidents ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-06-08	38315593400037	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE LA DORDOGNE (ADEPAPE 24)	Attribution d'une aide financière à l'ADEPAPE afin de lui permettre d'assurer principalement les missions suivantes : Garantir un accueil journalier dans les locaux de l'ADEPAPE (accueil réalisé à mi-temps actuellement), cet accueil sera réalisé par une personne dédiée et ouvert à l'ensemble des jeunes anciennement accueilli à l'Aide Sociale à l'Enfance et conforter auprès de ces jeunes un accompagnement dans le cadre du maintien à l'autonomie (mobilité, logement, emploi...).	25 001	Numéraire	Unique	A la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'ADEPAPE s'engage à fournir le Bilan, le Compte de résultat et l'annexe certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes faisant apparaître le détail de l'ensemble des montants perçus par l'Association dans les 6 mois de la clôture des comptes. Ce document devra valoriser le nombre de jours d'ouverture au public ainsi que le nombre de jeunes accueillis dans ce cadre.	NON	1
2021-06-16	38102006400030	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGROBIOLOGIE EN PERIGORD (ADAP) AGROBIO PERIGORD	Attribution d'une subvention de fonctionnement affectée à AGROBIO PERIGORD pour son programme d'actions 2021 à savoir : Accueil - information sur l'agriculture biologique, interpellation, représentation, partenariats sur l'Agriculture Biologique, accompagnement-adaptation de la production à l'approvisionnement des différents opérateurs de la filière fruits et légumes et accompagnement des projets de filières et de territoires, notamment auprès des collectivités.	70 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-06-16	38259198000018	ASSOCIATION FESTIVAL DU FILM DE SARLAT	Attribution d'une subvention au Festival du Film de Sarlat pour l'organisation de son Festival du 9 au 13 novembre 2021. Il s'inscrit dans le prolongement des objectifs poursuivis par l'Association et, en particulier, porte une attention particulière aux lycéens de 1ère et Terminale L à l'attention desquels des actions particulières sont dédiées, 35 films en avant-première leur sont en particulier présentés. Des tables rondes, conférences et ateliers se déroulent tout au long du festival.	50 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-06-16	44925403600030	ASSOCIATION ITINERAIRE BAROQUE	Attribution d'une subvention à Itinéraire Baroque, au titre de l'édition de son 20ème Festival Itinéraire Baroque en Périgord Vert se déroulant du 29 juillet au 1er août 2021, l'itinéraire permettant au public de découvrir, au travers de la présentation de concerts de grande qualité, des édifices significatifs du patrimoine roman du Périgord Vert. Les concerts de musique baroque restent, pour certains, organisés sous la direction artistique de Tor Koopman et associent des musiciens de renommée internationale.	51 700	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-06-16	44923899700042	ASSOCIATION PAYS PERIGORD VERT	Attribution d'une subvention au Pays Périgord Vert, pour son fonctionnement, son animation et la mise en œuvre des stratégies locales (dont LEADER) ainsi que la fixation des conditions de mise en œuvre de l'ingénierie départementale notamment sur la programmation des fonds européens.	33 000	Numéraire	Echelonné	75 % à la signature de la présente convention, 25 % sur demande de l'Association dans le courant du dernier trimestre 2021, et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par les Co-Présidents ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-06-21	34235721700047	ASSOCIATION CASSIOPEA	Attribution d'une subvention à Cassiopéa afin de lui permettre d'assurer la réalisation de son action conformément aux prescriptions du cahier des charges se rapportant à son thème principal, ainsi que les caractéristiques de son « Programme Bien vieillir en Dordogne » validé par le Comité Technique de la Conférence de Financeurs, auprès de laquelle elle a sollicité un cofinancement.	24 300	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, Cassiopéa s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile. Cassiopéa transmettra notamment au terme de l'exercice civil, sur la durée de la convention et dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants comparativement à leur budget prévisionnel.	NON	1
2021-06-21	38315593400037	ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE DE LA DORDOGNE (ADEPAPE 24)	Attribution d'une subvention à l'ADEPAPE 24 afin de lui permettre d'assurer ses missions principales à savoir : garantir un accueil journalier dans les locaux de l'association ADEPAPE (accueil réalisé à mi-temps actuellement), accueil réalisé par une personne dédiée et ouvert à l'ensemble des jeunes anciennement accueilli à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) et conforter auprès de ces jeunes un accompagnement dans le cadre du maintien à l'autonomie (mobilité, logement, emploi...).	25 001	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention. Par ailleurs, l'ADEPAPE 24 s'engage à fournir le bilan, le compte de résultat et l'annexe certifiés par le Président ou le Commissaire aux comptes faisant apparaître le détail de l'ensemble des montants perçus par l'Association dans les 6 mois de la clôture des comptes. Ce document devra valoriser le nombre de jours d'ouverture au public ainsi que le nombre de jeunes accueillis dans ce cadre.	NON	1
2021-06-21	43417562600028	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU HAUT PERIGORD	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation notamment du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe 2020 datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2020.	NON	1
2021-06-22	41511146700023	ASSOCIATION MISSION LOCALE RIBERACOIS VALLEE DE L'ISLE	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation notamment du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe 2020 datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2020.	NON	1
2021-06-23	44808172900015	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité Départemental de Cyclisme afin de soutenir le développement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement. Il s'engage à mettre en œuvre les actions annuelles définies dans le plan de développement qu'il a élaboré pour l'olympiade 2021 - 2024.	38 000	Numéraire	Unique	A compter de notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-06-23	42435836400026	ASSOCIATION CYCLO CLUB PERIGUEUX DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Cyclo Club de Périgueux afin de développer la pratique du cyclisme sur le territoire.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2020-06-24	2224000120019	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE (CDT 24)	Subvention au CDT 24 pour mener son programme d'actions au titre de l'année 2021, le CDT participant, à l'initiative du Conseil Départemental, à la préparation et à la mise en œuvre de la politique touristique du département. Il contribue à assurer au niveau du département le développement, la communication et la commercialisation de l'offre touristique, en collaboration avec les professionnels et les organismes concernés. Par ailleurs, il apporte une aide financière au titre du remboursement des salaires du personnel départemental mis à disposition, pour l'année 2021.	1 509 580	Numéraire	Echelonné	Conformément à la convention du 30/04/2021 et à son avenant du 24/06/2021, versements selon les échéances et les répartitions suivantes : 1.367.350 € répartis comme suit : 50 % à la signature de la présente convention, 25 % après fourniture de certaines pièces, 25 % (solde) au cours du dernier trimestre 2021. 65.650 € (dans la limite d'une prise en charge de 80 % du HT de la dépense, tous financements publics confondus) sur présentation de factures. 76.580 € pour le remboursement des salaires du personnel départemental mis à disposition en 2021.	NON	1
2021-06-25	38918351800058	ASSOCIATION D'ASSISTANCE RAPIDE A DOMICILE AUXILIAIRES DE VIE (AARD-AV 24)	Attribution d'une subvention à AARD-AV 24 afin de lui permettre d'assurer la réalisation de son action conformément aux prescriptions du cahier des charges se rapportant à son thème principal, ainsi que les caractéristiques de son projet « Ateliers prévention et lien social » validé par le Comité Technique de la Conférence de Financeurs, auprès de laquelle elle a sollicité un cofinancement.	29 000	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention. Par ailleurs, AARD-AV 24 s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par le Département de la réalisation des actions, objet de la présente convention, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile. AARD-AV 24 transmettra notamment au terme de l'exercice civil, sur la durée de la convention et dans le délai maximum de 3 mois, le bilan de réalisation des actions assorti du compte d'emploi des financements correspondants.	NON	1
2021-06-25	41828311500024	ASSOCIATION FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CUMA DE LA DORDOGNE (FED CUMA 24)	Attribution d'une subvention affectée à la FED CUMA 24 pour la réalisation d'un plan média annuel d'une part, et pour l'animation du et de la filière, d'autre part. Journée élevage et territoire le 26 juin 2021 au Bugue organisée par la FED CUMA afin de promouvoir le lien entre terroir et agriculture. Cette année, les thématiques de cette manifestation seront les énergies renouvelables agricoles et les pratiques en faveur des réductions d'usages phytosanitaires.	33 500	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-06-25	38153161500023	ASSOCIATION MUSIQUE & HISTOIRE EN MONTIGNACOIS	Attribution d'une subvention à Musique & Histoire en Montignacois au titre de l'organisation prévisionnelle de son 39ème Festival du Périgord Noir qui se déroulera du 2 au 19 août 2021 et s'intitulera "Le Festival fait son cinéma". Cette édition offrira une vingtaine de concerts dans près de 20 lieux différents.	65 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-06-25	32529851100032	ASSOCIATION OVERLOOK	Attribution d'une subvention dans le cadre du partenariat établi entre le Département de la Dordogne et Overlook au titre de ses activités au Rocksane et hors les murs. Overlook a pour missions de contribuer au développement artistique et culturel de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, du Département de la Dordogne et de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le domaine des musiques amplifiées.	35 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-06-28	40848127300030	ASSOCIATION LA MAIN FORTE	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à la Main Forte pour réaliser l'opération intitulée "Accompagnement des artistes bénéficiaires du RSA-ADABRSA". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	46 542	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 23.271 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-02	37749838100039	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU BERGERACOIS	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation notamment du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe 2020 datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2020.	NON	1
2021-07-05	40260152000024	ASSOCIATION ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & PROFESSIONNEL POUR L'INSERTION EN DORDOGNE (ASPPPI 24)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'ASPPPI 24 pour réaliser l'opération intitulée "Atelier de remobilisation sociale et d'activités". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	51 052	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 25.526 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-13	41983375100011	ASSOCIATION FORMATION AVENIR CONSEIL 24 (AFAC)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'AFAC 24 pour réaliser l'opération intitulée "Rebondir". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	49 746	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 24.873 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-13	41983375100011	ASSOCIATION FORMATION AVENIR CONSEIL 24 (AFAC)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'AFAC 24 pour réaliser l'opération intitulée "Renouer". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	72 158	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 36.079 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1

2021-07-13	38871189700024	ASSOCIATION DEMAIN FAISANT ATELIERS & JARDINS	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à Demain Faisant pour réaliser l'opération intitulée "AMA 24". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	81 962	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 40.931 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-19	39385733900013	ASSOCIATION MISSION LOCALE DU PERIGORD NOIR	Attribution d'une subvention à la Mission Locale qui s'engage sur son territoire d'intervention à : recevoir et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers une insertion sociale et / ou professionnelle durable, prévenir l'entrée de ces derniers dans les dispositifs de minima sociaux, organiser des temps d'échanges réguliers avec les Services sociaux du Département de la Dordogne, mettre en place des outils partagés et concertés avec ses services pour l'accompagnement des jeunes et réaliser un bilan d'activité de l'accompagnement effectué et du partenariat avec les Services du Département.	31 000	Numéraire	Unique	Mise à disposition des fonds à la demande de la Mission Locale, sur présentation notamment du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe 2020 datés et certifiés par le Président, ou le Commissaire aux comptes, faisant apparaître le détail de l'ensemble des subventions perçues par la Mission Locale dans les 6 mois de la clôture des comptes et d'un bilan d'activité de l'année 2020.	NON	1
2021-07-19	42108479900020	ASSOCIATION CENTRE SOCIAL SAINT EXUPERY	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) au Centre Social Saint-Exupéry pour réaliser l'opération intitulée "Atelier plume". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	41 645	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 20.822,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-19	31775008100018	ASSOCIATION CHEMINS D'ENFANCES EN PERIGORD-FOYER LES 3F	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) aux Chemins d'Enfance en Périgord pour réaliser l'opération intitulée "Programme insertion FSE PJJ Imaj'in 21". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	51 586	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 25.793 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-23	37991035900023	ASSOCIATION BOULAZAC BASKET DORDOGNE (BBD ASSOCIATION)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au BBD Association afin de développer la pratique du basket-ball sur le territoire.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-07-23	37938195700024	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité Départemental de Rugby de la Dordogne afin de soutenir le développement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-07-23	78170261800021	ASSOCIATION LES ENFANTS DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement aux Enfants de la Dordogne afin de développer la pratique de la gymnastique sur le territoire.	80 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-07-23	77567565501075	ASSOCIATION UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (UNSS 24)	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'UNSS 24 afin de soutenir le développement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	52 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-07-23	34933449000027	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE LA DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité Départemental de Gymnastique de la Dordogne afin de soutenir le développement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-07-23	52767687800012	ASSOCIATION DE PROMOTION ET DE L'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE EN DORDOGNE	Attribution d'une subvention de fonctionnement pour la constitution d'un réseau d'accompagnement et d'entraide entre les paysans et Porteurs de projets dans un esprit de partage des expériences, via des cafés-installations et des tutorats, des actions liées au recensement et l'accompagnement des cédants, l'installation des hors cadres familiaux, au développement de l'agriculture paysanne et à l'accompagnement de l'installation.	34 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département d'une part du Bilan Compte de résultat de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues et d'autre part du compte rendu d'activités.	NON	1
2021-07-23	78170349100030	UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LA DORDOGNE (UDAF 24)	Attribution d'une aide financière à l'UDAF 24 afin qu'elle poursuive sa politique de lutte contre les exclusions, qu'elle développe l'accompagnement des usagers qui lui sont adressés par les services sociaux du Département, qu'elle contribue au développement de la Citoyenneté des usagers, projet conforme à son objet social et qu'elle mette en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.	70 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-07-23	80832406500024	ASSOCIATION FEDERATION DEPARTEMENTALE DE LAS CALANDRETAS DE DORDOGNE	Attribution d'une subvention à la Fédération départementale de las Calandretas de Dordogne au titre de ses activités, à savoir un projet pédagogique des écoles s'articulant autour de 4 axes : bilinguisme par immersion, implication dans la vie de l'école par l'enfant et sa famille, pédagogie active et axe culturel consistant à promouvoir l'occitan en participant aux manifestations culturelles existantes, voire en créant de nouvelles actions.	40 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-07-23	53957400400013	ASSOCIATION PERI'JOB	Attribution d'une subvention à PERI'JOB pour la soutenir notamment dans ses missions d'appui technique, pédagogique et logistique au Département dans le cadre de sa politique sportive ainsi qu'au tissu associatif périgourdin.	27 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-07-23	77556319000062	ASSOCIATION PERE LE BIDEAU (APLB) MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL (MECS)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) à l'APLB MECS 24 pour réaliser l'opération intitulée "Atelier de remobilisation espace ressource". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	96 358	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 48.179 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-07-23	78166920500028	ASSOCIATION ROCHER DE GUYENNE-FOYER DE LA BEAURONNE (FAE)	Attribution d'une subvention du Fonds social européen (FSE) au Rocher de Guyenne pour réaliser l'opération intitulée "Rosalie Mouv'2". Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion en métropole pour la période de programmation 2014-2020 de la Politique de Cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne, en vue de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion.	85 997	Numéraire	Echelonné	La subvention FSE est versée au bénéficiaire au titre d'une avance de 42.998,50 €, soit une avance de 50 % du montant FSE prévisionnel, mise en paiement dès notification de la présente convention, sous réserve d'une attestation de démarrage de l'opération. Puis son solde est versé au bénéficiaire sur production d'une demande de paiement intermédiaire ou finale. Cette demande de paiement prend la forme d'un bilan d'exécution intermédiaire ou final.	NON	1
2021-08-03	35314744000047	ASSOCIATION TOUR DU LIMOUSIN ORGANISATION	Attribution d'une subvention à Tour du Limousin Organisation pour l'organisation du Tour du Limousin Périgord et de la manifestation Périgord Ladies.	23 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues ainsi que des comptes rendus financiers des deux manifestations.	NON	1
2021-08-03	35139211300020	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE & SPORTIF DE LA DORDOGNE (CDOS 24)	Attribution d'une subvention au CDOS 24 afin de soutenir le développement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	42 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-08-03	48094364600020	ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL DE JUDO DE LA DORDOGNE (CDJ 24)	Attribution d'une subvention au CDJ 24 afin de soutenir le développement des actions engagées dans le cadre de son plan de développement.	27 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-08-16	39963504400015	ASSOCIATION CENTRE D'ETUDE ET DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE - CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT PERIGORD-LIMOUSIN (CPIE)	Attribution d'une subvention au CEDP-CPIE destinée au financement d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	24 000	Numéraire	Unique	A compter de la signature de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-08-25	51912053900035	ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ANIMATIONS PERIGUEUX (CLAP)	Attribution d'une subvention de fonctionnement au CLAP au titre des actions suivantes : l'organisation, dans le cadre du Festival « Sinfonia en Périgord » du 21 au 28 août 2021 de 8 journées de concerts, des rencontres de médiation avec le public, des visites patrimoniales, des moments de rencontre autour de la gastronomie locale.	57 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1

2021-09-15	51912053900035	ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ANIMATIONS PERIGUEUX (CLAP)	Attribution d'une subvention au CLAP au titre de l'organisation prévisionnelle à Périgueux, de l'édition 2021 du Salon international du Livre Gourmand	30 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-09-20	52913182300021	ASSOCIATION MANGER BIO PERIGORD	Attribution d'une subvention à Manger Bio Périgord pour son programme de développement de l'agriculture biologique en Dordogne et pour le remboursement des salaires des agents du Département mis à disposition.	130 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-09-20	42826840300014	ASSOCIATION NOVELUM	Attribution d'une subvention à Novelum au titre de ses activités en faveur de la politique linguistique occitane.	25 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-10-27	44923899700042	ASSOCIATION PAYS PERIGORD VERT	Attribution d'une subvention au Pays Périgord Vert pour la réalisation d'actions spécifiques concernant la création et la reprise d'entreprises, des actions pour la formation et l'emploi et l'anticipation des mutations économiques.	31 200	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention.	NON	1
2021-11-04	38857596100031	ASSOCIATION CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE NOUVELLE AQUITAINE (CENNA)	Attribution d'une subvention au CENNA pour assurer la gestion et la valorisation de milieux naturels.	28 000	Numéraire	Unique	A compter de la notification de la présente convention et après transmission au Département du Bilan, du Compte de résultat et de l'annexe de l'exercice 2020 datés et certifiés par le Président ou le Commissaire aux Comptes, faisant apparaître le détail des subventions publiques obtenues.	NON	1
2021-11-08	44923899700042	ASSOCIATION PAYS PERIGORD VERT (Avenant du 8/11/2021 à la convention du 16/06/2021)	Attribution d'une subvention complémentaire au Pays Périgord Vert au titre des compensations pour les remboursements des mises à disposition de deux agents du Département.	44 858	Numéraire	Unique	A la signature de la présent avenant.	NON	1
2021-11-15	49426526700018	ASSOCIATION MAISON DE L'EMPLOI DU GRAND PERIGUEUX	Attribution d'une subvention à la Maison de l'Emploi du Grand Périgueux pour la réalisation d'actions spécifiques en 2021 en vue d'aider les entreprises à recruter, d'accompagner les personnes en difficulté dans l'insertion et faciliter la relation employeurs demandeurs d'emploi.	23 100	Numéraire	Unique	A la signature de la présente convention.	NON	1